



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE NATATION

Natation

A. ÉPREUVES (32)

Épreuves masculines (16)	Épreuves féminines (16)
50 m nage libre	50 m nage libre
100 m nage libre	100 m nage libre
200 m nage libre	200 m nage libre
400 m nage libre	400 m nage libre
1500 m nage libre	800 m nage libre
100 m dos	100 m dos
200 m dos	200 m dos
100 m brasse	100 m brasse
200 m brasse	200 m brasse
100 m papillon	100 m papillon
200 m papillon	200 m papillon
200 m quatre nages	200 m quatre nages
400 m quatre nages	400 m quatre nages
Relais 4 x 100 m nage libre	Relais 4 x 100 m nage libre
Relais 4 x 200 m nage libre	Relais 4 x 200 m nage libre
Relais 4 x 100 m quatre nages	Relais 4 x 100 m quatre nages

B. QUOTA D'ATHLÈTES

1. Quota total pour la natation :

	Places de qualification	Places d'universalité	Total
Total		900*	

* Le nombre total de CNO inscrits dans les épreuves de natation à Rio sera au moins égal au nombre de CNO représentés aux Championnats du monde de 2015 à Kazan (RUS), à condition que tous les athlètes soient admissibles aux Jeux.



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXIÈ OLYMPIADE – RIO 2016

2. Nombre maximum d'athlètes par CNO :

	Quota par CNO	Quota par épreuve
Hommes	26 nageurs au maximum	2 athlètes maximum par épreuve 1 équipe de relais au maximum par épreuve
Femmes	26 nageuses au maximum	2 athlètes maximum par épreuve 1 équipe de relais au maximum par épreuve

Les CNO/FN qui n'ont pas d'athlète qualifié ni d'équipe de relais qualifiée peuvent chacun inscrire au maximum deux (2) athlètes – un (1) homme et une (1) femme (places d'universalité) dans une épreuve (1) (voir section "places d'universalité" ci-après).

3. Mode d'attribution des places :

La place est attribuée à l'athlète de manière nominative pour les épreuves individuelles.

La place est attribuée au CNO pour les épreuves de relais.

C. ADMISSION DES ATHLÈTES

Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement, notamment à la Règle 41 (Nationalité des concurrents). Seuls les athlètes en conformité avec la Charte sont admis à participer aux Jeux Olympiques.

Seuls les athlètes admissibles aux compétitions officielles de la FINA conformément aux [règles de la FINA](#), sont habilités à participer aux Jeux Olympiques.

Seuls les athlètes ayant participé aux 16^{es} Championnats du monde de la FINA en 2015 à Kazan et qui sont approuvés par la FINA sont admissibles pour bénéficier de places d'universalité.

D. PRINCIPES DE QUALIFICATION

L'ordre de priorité pour la qualification aux Jeux Olympiques sera le suivant (Règle et texte d'application de la FINA 9.3.6.4.2) :

1. Tous les athlètes ayant obtenu un temps de qualification olympique (TQO)
2. Les athlètes participant aux relais
3. Les places d'universalité
4. Les athlètes invités ayant obtenu un temps de sélection olympique (TSO).

Qualification individuelle

Épreuves de qualification

Temps de qualification olympique (TQO / temps "A") et temps de sélection olympique (TSO / temps "B")

Pour chaque épreuve individuelle aux Jeux Olympiques, le Bureau de la FINA établira des temps limites d'engagement à deux niveaux : *un temps de qualification olympique* (TQO / temps "A") et *un temps de sélection olympique* (TSO / temps "B"), le TSO ou temps B étant le plus facile à atteindre. Les temps limites d'engagement ne peuvent être obtenus que lors de compétitions agréées par la FINA durant la période de



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXIÈ OLYMPIADE – RIO 2016

qualification fixée du 1^{er} mars 2015 au 3 juillet 2016.

La FINA établira un calendrier des compétitions indiquant les épreuves de qualification agréées pour les inscriptions individuelles. Le calendrier sera publié sur le site www.fina.org d'ici au 28 février 2015; il comprendra les championnats du monde de la FINA, les championnats continentaux, les épreuves continentales de qualification, les championnats nationaux et les épreuves de sélection nationales, les épreuves de qualification agréées par la FINA. Pour toutes les épreuves de qualification agréées par la FINA, seuls les arbitres et les starters figurant sur les listes officielles de la FINA sont admissibles. Le système de chronométrage des épreuves doit également être décrit par l'organisateur. La liste des temps de qualification par épreuve et par niveau à obtenir par les athlètes sera approuvée par le Bureau de la FINA en décembre 2014.

Athlètes qui obtiennent le temps de qualification olympique (TQO / temps "A")

Les nageurs qui obtiennent le TQO / temps "A" dans une ou plusieurs épreuves individuelles sont automatiquement qualifiés aux Jeux Olympiques.

Les CNO peuvent inscrire deux (2) athlètes dans la même épreuve, uniquement si les deux athlètes ont obtenu le TQO / temps "A".

Athlètes invités qui obtiennent un temps de sélection olympique (TSO / temps "B")

Une fois la période de qualification terminée, la FINA évaluera le nombre d'athlètes ayant obtenu le TQO / temps "A", le nombre de nageurs participant uniquement aux relais et le nombre de places d'universalité.

La FINA invitera ensuite les athlètes ayant obtenu un TSO / temps "B", jusqu'à ce que le quota total de 900 athlètes soit atteint. Les places selon TSO seront distribuées par épreuve, en fonction du classement mondial de la FINA du 3 juillet 2016.

D'autres nageurs ayant obtenu un TSO / temps "B" peuvent être invités afin d'assurer que tous les CNO représentés aux Championnats du monde de 2015 à Kazan (RUS) auront un nageur pouvant participer aux Jeux Olympiques.

Les CNO ne peuvent inscrire par épreuve qu'un (1) athlète ayant obtenu un TSO/ temps "B". Les nageurs invités selon TSO / temps "B" ne sont autorisés à concourir que dans les épreuves pour lesquelles ils ont reçu une invitation de la FINA.

Qualification des relais

Épreuves de qualification

Il y aura au maximum seize (16) équipes qualifiées dans chaque épreuve de relais, pour un total de 96 équipes de relais.

Chaque CNO ne pourra inscrire qu'une (1) équipe dans chaque épreuve de relais.

Championnats du monde de la FINA

Les douze (12) premières équipes au classement des 16^{es} Championnats du monde de la FINA à Kazan (RUS) en 2015 seront automatiquement qualifiées pour les épreuves de relais des Jeux Olympiques de 2016.

Temps le plus rapide durant la période de qualification

Les quatre (4) autres équipes par épreuve de relais seront sélectionnées par la FINA sur la base des temps les plus rapides, selon le classement mondial établie par la FINA au 31 mai 2016, enregistrés durant la



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXIÈ OLYMPIADE – RIO 2016

période de qualification, soit du **1^{er} mars 2015 au 31 mai 2016**, lors de compétitions approuvées dans ce but par la FINA.

Si l'une des équipes qualifiées, par le biais des Championnats du monde de 2015 à Kazan ou bien par le biais des temps les plus rapides selon le classement mondial établi par la FINA au 31 mai 2016, ne peut participer pour une raison quelconque, sa place sera attribuée à l'équipe suivante au classement mondial de la FINA, sur la base des temps enregistrés du **1^{er} mars 2015 au 31 mai 2016** dans l'épreuve correspondante, lors de compétitions approuvées par la FINA.

Tous les nageurs inscrits dans les épreuves individuelles peuvent être appelés à faire partie des équipes de relais, même s'ils n'ont pas atteint le TSO/ temps "B" dans la nage et sur la distance correspondantes.

Chaque CNO pourra inscrire des nageurs supplémentaires dans les épreuves de relais uniquement (nageurs de relais uniquement), à condition que ces derniers aient au moins obtenu le TSO / temps "B" dans la nage et sur la distance correspondantes.

La formule suivante s'appliquera :

- Un (1) relais - deux (2) nageurs supplémentaires
- Deux (2) relais - quatre (4) nageurs supplémentaires
- Trois (3) relais - six (6) nageurs supplémentaires
- Quatre (4) relais - huit (8) nageurs supplémentaires
- Cinq (5) relais - dix (10) nageurs supplémentaires
- Six (6) relais - douze (12) nageurs supplémentaires

Si un CNO inscrit des nageurs de relais uniquement à une épreuve donnée, ces nageurs devront nager soit dans l'éliminatoire soit dans la finale de cette épreuve de relais. Si "un nageur de relais uniquement" ne devait pas participer, cela conduirait à la disqualification de la finale de l'équipe correspondante.

Les CNO doivent confirmer à la FINA la participation de leur équipe de relais qualifiée pour le **10 juin 2016 au plus tard**.

Les CNO doivent confirmer à la FINA leurs "nageurs de relais uniquement" pour le **1^{er} juillet 2016 au plus tard**.

PLACES D'UNIVERSALITÉ (ATHLÈTES NON QUALIFIÉS)

Les CNO dont aucun nageur n'a obtenu soit le temps de qualification olympique (TQO ou temps "A") soit le temps de sélection olympique (TSO ou temps "B") peuvent inscrire un (1) nageur *et* une (1) nageuse (places d'universalité), pour autant que ces nageurs aient participé aux 16^{es} Championnats du monde de la FINA en 2015 à Kazan et qu'ils soient admis à concourir par la FINA. Ces nageurs peuvent chacun être inscrits dans une (1) épreuve individuelle.

Les CNO dont des nageurs ont obtenu soit le temps de qualification olympique (TQO ou temps "A") soit le temps de sélection olympique (TSO ou temps "B") uniquement dans une catégorie (hommes ou femmes) peuvent également inscrire un (1) nageur (ou une nageuse selon le cas) de l'autre sexe, qui pourra participer à une (1) épreuve.

Les CNO doivent soumettre à l'approbation de la FINA leur demande de places d'universalité avant le 3 juillet 2016. La FINA confirmera les places d'universalité aux CNO pour le 5 juillet 2016.



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXIÈ OLYMPIADE – RIO 2016

E. PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

Une fois la période de qualification terminée, la FINA évaluera le nombre d'athlètes ayant obtenu le TQO / temps "A", le nombre de nageurs participant uniquement aux relais et le nombre de places d'universalité. Afin de compléter le quota d'athlètes total, la FINA invitera ensuite les athlètes ayant obtenu un TSO / temps "B" et informera chaque CNO en conséquence d'ici au 3 juillet 2016. Un outil de suivi en ligne disponible sur le site web de la FINA permettra de consulter les noms des athlètes qualifiés dans chaque épreuve. La FINA demandera également confirmation auprès des CNO/FN concernant la participation des nageurs ayant obtenu le TQO.

Les CNO devront ensuite confirmer s'ils souhaitent utiliser des places sur invitation, comme indiqué dans le paragraphe **G. Période de qualification**.

Le processus de confirmation pour les CNO ayant des équipes de relais qualifiées et ayant obtenu des places d'universalité est détaillé dans les sections précédentes.

F. RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

PLACES DE QUALIFICATION INUTILISÉES

Si une place allouée dans une épreuve de relais par équipes n'est pas confirmée dans les délais ou est refusée par le CNO, celle-ci sera réattribuée à l'équipe suivante la mieux placée au classement mondial établi par la FINA au 31 mai 2016.

Si une place individuelle est refusée par un CNO, celle-ci sera réattribuée à l'athlète suivant le mieux placé au classement mondial établi par la FINA au 3 juillet 2016.

PLACES D'UNIVERSALITÉ INUTILISÉES

Toute place d'universalité non utilisée sera réattribuée à l'athlète suivant le mieux placé au classement mondial établi par la FINA au 3 juillet 2016.

G. PÉRIODE DE QUALIFICATION

Date	Échéance
Décembre 2014	Confirmation par la FINA des temps limites de qualification pour toutes les épreuves. Ceux-ci seront communiqués à tous les CNO/FN.
28 février 2015	Liste des épreuves de qualification établie et publiée sur www.fina.org
1 ^{er} mars 2015 au 3 juillet 2016	Période pour atteindre les temps limites de qualification pour les épreuves individuelles
1 ^{er} mars 2015 au 31 mai 2016	Période pour atteindre les temps limites de qualification pour les épreuves de relais
24 juillet – 9 août 2015	16 ^{es} Championnats du monde de la FINA – Kazan, Russie



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXIÈ OLYMPIADE – RIO 2016

31 août 2015	La FINA communiquera aux CNO/FN les équipes de relais qualifiées à la suite des championnats du monde
30 septembre 2015	Les FN/CNO confirmeront à la FINA la participation de leurs équipes de relais qualifiées à la suite des Championnats du monde de 2015 à Kazan 2015
31 mai 2016	Fin de la période pour atteindre les temps limites de qualification pour les épreuves de relais
3 juin 2016	La FINA communiquera aux CNO/FN les équipes de relais qualifiées après la période de qualification
10 juin 2016	Les CNO confirmeront à la FINA la participation de leurs équipes de relais
15 juin 2016	La FINA réattribuera les places inutilisées dans les relais par équipes
1 ^{er} juillet 2016	Les CNO confirmeront à la FINA les "athlètes de relais uniquement"
3 juillet 2016	Date limite à laquelle les CNO devront soumettre leur demande de places d'universalité
3 juillet 2016	Fin de la période pour atteindre les temps limites de qualification pour les épreuves individuelles
4 juillet 2016	La FINA communiquera aux CNO/FN les athlètes qualifiés selon TQO et les athlètes sélectionnés selon TSO
5 juillet 2016	La FINA confirmera aux CNO l'attribution de places d'universalité
8 juillet 2016	Confirmation à la FINA par les CNO de la participation des athlètes qualifiés selon TQO et des athlètes sélectionnés selon TSO
10 juillet 2016	La FINA réattribuera les places inutilisées qui avaient été accordées sur invitation d'athlètes sélectionnés selon TSO
Avant le 18 juillet 2016	Réattribution de toutes les places inutilisées par la FINA
18 juillet 2016	Date limite d'inscription par sport pour les Jeux Olympiques de 2016 à Rio



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXIÈ OLYMPIADE – RIO 2016

H. TEMPS LIMITES DE QUALIFICATION

Le tableau ci-dessous indique les temps limites de qualification approuvés pour les Jeux Olympiques de Rio 2016.

Les limites sont basées sur les chiffres suivants:

Temps de qualification olympique (TQO / temps "A") : 16ème place à Londres

Temps de sélection olympique (TSO / temps "B") : +3.5%

Hommes		Épreuves	Femmes	
Temps de qualification olympique (TQO / temps "A") – 2 inscriptions	Temps de sélection olympique (TSO / temps "B") – 1 inscription		Temps de qualification olympique (TQO / temps "A") – 2 inscriptions	Temps de sélection olympique (TSO / temps "B") – 1 inscription
0.22.27	0.23.05	50 m nage libre	0.25.28	0.26.17
0.48.99	0.50.70	100 m nage libre	0.54.43	0.56.34
1.47.97	1.51.75	200 m nage libre	1.58.96	2.03.13
3.50.44	3.58.51	400 m nage libre	4.09.08	4.17.80
N/A	N/A	800 m nage libre	8.33.97	8.51.96
15.14.77	15.46.79	1500 m nage libre	N/A	N/A
0.54.36	0.56.26	100 m dos	1.00.25	1.02.36
1.58.22	2.02.36	200 m dos	2.10.60	2.15.17
1.00.57	1.02.69	100 m brasse	1.07.85	1.10.22
2.11.66	2.16.27	200 m brasse	2.26.94	2.32.08
0.52.36	0.54.19	100 m papillon	0.58.74	1.00.80
1.56.97	2.01.06	200 m papillon	2.09.33	2.13.86
2.00.28	2.04.39	200 m quatre nages	2.14.26	2.18.96
4.16.71	4.25.69	400 m quatre nages	4.43.46	4.53.38